



- Communiqué de presse -

23 mars 2021

Zone du Carnet : une évacuation qui ne fait pas avancer le dossier

Occupée depuis fin août 2020 par des opposants au projet de zone industrielle, l'île du Carnet dans l'estuaire de la Loire a connu ce matin une intervention des forces de l'ordre qui ont procédé à l'évacuation des occupants et la destruction des installations précaires. Cette évacuation ne répond pas à la question de base : quel avenir pour ce site ?

Une évacuation sans blessé...

Toute évacuation est un moment à risque car peut dégénérer et donner lieu à des actes violents sur les personnes. « Nos associations¹ sont rassurées de constater que cette opération n'a pas engendré de blessé. N'y avait-il pas d'autres solutions plutôt que de faire intervenir les forces de l'ordre ? Toutes les pistes visant à rechercher les solutions d'apaisement n'ont pas été explorées » indique Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire.

... qui ne fait pas avancer le fond du dossier

« Avec les premières réactions médiatiques, nous voyons que cette évacuation satisfait un grand nombre d'élus de collectivités. Mais elle ne fait pas avancer le fond du dossier » fait remarquer Guy Bourlès, président de la LPO Loire-Atlantique. Guy Bourlès explique « La situation économique actuelle du grand Port Maritime de Nantes St Nazaire pose question et interroge, encore plus qu'auparavant, sur les capacités de celui-ci pour développer un tel projet en rive sud. Nos associations demandent un positionnement clair des acteurs institutionnels sur ce projet, notamment du port : l'abandon du projet, dont la rumeur s'amplifie jour après jour, doit le cas échéant être clairement annoncé afin d'apaiser les tensions et d'envisager les modalités de protection et de gestion de cet espace sur le long terme ».

Important de relancer le dialogue

L'opposition locale ne disparaît pas avec l'évacuation de ce matin. « Nos associations interrogent ce projet depuis le début et estiment qu'il existe d'autres solutions sur les terrains du Port déjà artificialisés pour développer l'activité portuaire et accueillir d'hypothétiques nouvelles entreprises. Nous demandons à ce que le dialogue reprenne, avec comme échelle de discussion l'ensemble de l'estuaire de la Loire, et permette d'examiner ces solutions » souligne Gwénola Kervingant, présidente de Bretagne Vivante.

CONTACTS PRESSE

- Jean-Christophe GAVALLET – président de FNE Pays de la Loire - 06 88 14 57 98
- Gwénola KERVINGANT – présidente de Bretagne Vivante – 06 88 70 74 78
- Guy BOURLES – président de la LPO 44 – 06 20 70 11 37

1 FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante, la LPO Loire-Atlantique et SOS Loire-Vivante – ERN France